



TOULON CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le
17 octobre 2017

L'édito

Construisons un grand mouvement social unitaire !

Les gouvernements changent et pourtant, les rentrées se ressemblent toutes : classes surchargées, formation au rabais, manque d'enseignants, injonctions diverses et variées de notre administration.

Mais cette rentrée est aussi marquée par l'annonce du non renouvellement des contrats aidés dans les écoles. Cette mesure injuste et violente pour ces personnels se traduira incontestablement par une dégradation des conditions de travail dans les écoles, notamment des directeurs, mais aussi par une nette détérioration de l'accueil des « usagers » et partenaires de ce pilier de la République qu'est l'Ecole. La précarité n'est pas un mode de vie, elle n'est pas choisie. Elle est d'autant plus insupportable lorsque ces personnels se voient confier des missions indispensables au service public.

On nous parle d'économies ? Mais quel contraste avec les cadeaux faits aux plus riches... Les mesures du gouvernement

Macron et de ses députés sont socialement injustes mais surtout elles seront inefficaces : aucun des pays qui a appliqué des mesures d'austérité n'a vu son économie relancée.

Au SNUipp-FSU, nous disons haut et fort que la solidarité est une valeur moderne. Que le partage des richesses est la seule voie possible, sauf à considérer que « vivre ensemble » ne serait qu'un slogan électoral. Nous estimons nécessaire de construire un grand mouvement social unitaire pour faire entendre la voix du terrain !

Participez aux réunions syndicales pour vous informer et donner votre avis. Syndiquez-vous, faites adhérer vos collègues de travail au SNUipp-FSU. Car ensemble nous sommes plus forts.

Emmanuel TRIGO
Secrétaire départemental
adjoint
du SNUipp-FSU Var



Sommaire

- Page 1 Édito.
- Page 2 Action.
- Page 3 Carte scolaire, direction école.
- Page 4 PPMS, retraités.
- Page 5 Contrats aidés, élections psy.
- Page 6 RISTT, stage.
- Page 7 Promotions, formations spécialisées.
- Page 8 Bulletin d'adhésion

Directeur de publication : André TOUVIER
Mensuel : n° 302
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 520 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
111, Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr Site : http://83.snuipp.fr



Les fonctionnaires en grève le 10 octobre

Une grève majoritaire dans les écoles varoises qui appelle des suites !

Poursuivant une politique d'austérité, le gouvernement porte atteinte aux droits sociaux, aux protections des salariés, aux services publics et aux fonctionnaires.

Sous prétexte de favoriser l'emploi et de réduire le déficit budgétaire, des efforts sont demandés aux salariés, aux jeunes, aux femmes, aux retraités, aux précaires, aux bénéficiaires de l'APL, et une nouvelle fois... aux fonctionnaires. Et parallèlement à cela, des mesures favorisent les plus riches (notamment les actionnaires et les entreprises) comme par exemple la baisse de l'ISF, sans s'attaquer vraiment à la fraude et à l'évasion fiscale.

Cette politique libérale constitue une remise en cause de notre modèle social et va dégrader les services publics.

Et pour les agent.es de la Fonction publique, les conséquences sont particulièrement brutales : suppression de 120 000 postes de fonctionnaire et de milliers d'emplois aidés, gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures améliorant le déroulement de carrière des fonctionnaires.

Les enseignants du premier et du second degré se sont majoritairement mobilisés. Bon nombre d'écoles varoises étaient fermées, énormément de cantines n'ont pas fonctionné.

Ensemble, nous imposerons d'autres choix économiques et sociaux permettant une amélioration des salaires, des droits sociaux et un renforcement de notre modèle social. Nous obtiendrons des moyens pour la Fonction Publique à la hauteur des enjeux et des besoins.

A l'appel unitaire des neuf fédérations de la Fonction Publique (CFDT, CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, UNSA et Solidaires) cette grève appelle des suites.

Le **gel de la valeur du point d'indice**, le report des mesures PPCR d'une année, la réintroduction de la journée de carence, la suppression de 120 000 postes sur 5 ans, la baisse de crédits de fonctionnement de 10 milliards... vont dégrader les conditions de vie et de travail des fonctionnaires comme la qualité des services publics.

Dans l'Education nationale, malgré l'annonce de créations de postes à la rentrée 2018 pour doubler les CP-CE1 en éducation prioritaire, le compte n'y est pas ! La priorité à l'Ecole passe aussi par la création de postes de remplaçants, de RASED et une baisse des effectifs.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé la **diminution drastique des emplois aidés**. Dans l'Education nationale, ce



plan social se traduit par une suppression de 23 157 emplois et un retour brutal à Pôle emploi pour ces salariés.

Des milliers d'élèves ont dû faire la rentrée avec peu ou pas d'accompagnement. Ces suppressions d'emplois signent aussi la fin de l'aide administrative à la direction d'école, inacceptable dans un contexte d'alourdissement des tâches des directrices et directeurs.

Le gouvernement s'était engagé à **augmenter de 1,7 % la CSG** (contribution sociale généralisée) et à supprimer les cotisations sociales pour que « chaque actif puisse mieux vivre de son travail », remettant en cause au passage le financement de la Sécurité sociale et de l'Assurance chômage. Cela constitue une augmentation de pouvoir d'achat pour les salariés du privé, mais pas pour les fonctionnaires contrairement aux engagements de campagne. Ceux-ci n'étant pas assujettis aux cotisations chômage et maladie, le 1 % de contribution exceptionnelle de solidarité serait supprimé et le manque à gagner d'environ 0,7 % serait complété par une indemnité. Ce scénario proposé par le gouvernement n'est pas acceptable et pourrait même se traduire par une perte de rémunération. En effet, les modalités de calcul de cette indemnité telles qu'elle sont proposées par le ministère ne sont pas acceptables.

Les retraités dont la rémunération est supérieure à 1 200 euros subiraient une perte sèche, la revalorisation des pensions de 0,8 % au 1er octobre ayant pour seul objectif de compenser l'inflation avec un gel des pensions qui dure depuis 2014.

La valeur du **point d'indice** était déjà restée gelée de juillet 2010 à juillet 2016 avant une mesure de dégel de 1,2% obtenue en 2016 dans le cadre du protocole PPCR, notamment par l'intervention déterminée de la FSU.

Le gouvernement a annoncé un nouveau gel en 2017 et également en 2018 : c'est inacceptable. Les fonctionnaires ont déjà subi près de 9% de perte de pouvoir d'achat depuis 7 ans, en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut.

Le rétablissement du jour de carence en cas de congé maladie représente une double peine pour les fonctionnaires : en plus de constituer une nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat, venant s'ajouter à celles dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations retraites, il punit les agents, considérant qu'ils sont coupables d'être malades. Et cela est renforcé pour les enseignants, particulièrement exposés aux maladies et ne bénéficiant d'aucune médecine de prévention.

Le jour de carence est inefficace. Les données comparatives pour les salariés du privé le confirment, il conduit à différer l'arrêt de travail et à dégrader davantage l'état de santé du salarié. Les arrêts sont donc moins nombreux mais plus longs. Parler d'équité avec le privé est injuste lorsque pour deux tiers des salariés du privé les jours de carence sont compensés par l'employeur. Plutôt que s'aligner sur les conditions les plus défavorables, il faudrait au contraire mieux protéger les salariés du privé !

Le ministre de l'action publique a annoncé le « possible décalage » d'un an à partir de janvier 2018 des prochaines mesures PPCR prévues jusqu'en 2020, ce qui serait une trahison de l'engagement de l'Etat.

Le report de calendrier retarderait à 2019 l'augmentation de 5 points d'indice dans le cadre du transfert des primes en points, à 2020 la seconde revalorisation générale de tous les indices et à 2021 la création d'un nouvel échelon de la hors-classe. Il nous faut poursuivre la mobilisation, ensemble et déterminés !

Action

Rentrée scolaire

A Régusse la forte mobilisation a payé. Franck, parent d'élève mobilisé, répond aux questions du SNUipp-FSU.

Pourquoi vous êtes vous mobilisés sur Régusse ?

Nous nous sommes mobilisés pour que nos enfants continuent à avoir un enseignement de qualité avec une équipe en place très performante, sans avoir des classes à plusieurs niveaux tout en aidant encore plus les enfants ayant des difficultés. D'autre part nous voulions combattre la manière de faire, totalement scandaleuse, concernant la mutation de l'institutrice, le non respect de la préparation du plan de travail des enseignants pour cette rentrée scolaire, de l'équipe pédagogique, des enfants et parents. Et ne parlons pas des conséquences humaines désastreuses.

Quelles ont été vos actions ?

Notre réaction a été rapide en effet avec un bon groupe de parents, nous avons décidé :

- d'occuper 24 heures sur 24 l'école maternelle: aucun cours dispensé, nous avions les clefs, personne ne pouvait entrer, (une maman enceinte et des mamans avec des nourrissons dormaient sur place, des personnes âgées aussi...),

- nous avons bloqué aussi l'élémentaire et les enfants pouvaient rentrer dans l'enceinte avec surveillance mais aucun cours n'était dispensé,

- nous avons mobilisé les médias au maximum: il fallait que l'on soit visible par tous donc gros plan de communication (doubles pages dans Var Matin quasiment tout le long de notre action, Tv azur avec des reportages ainsi que France 3, pétition

en ligne sur les réseaux sociaux, communication sur les radios locales France bleue Provence, radio Verdon) et ce chaque jour ! Notre détermination était inébranlable,

- Concertation avec Cédric Turco Cédric du SNUipp-FSU, qui nous a apporté d'excellents conseils pour la suite de notre action, toujours présent avec nous et l'équipe enseignante pour rencontrer M. Millangue afin de négocier,

- soutien de la mairie, des commerçants, des villageois, des parents, des élus et le député M. Matras,

- nos actions étaient responsables car nous sommes des personnes responsables (mise en place d'un accueil de garderie pour les enfants de maternelle)

Comment expliquez-vous votre victoire ?

Notre première victoire réside dans le fait que nous avons su fédérer les personnes autour de notre cause. La détermination de tous, la combativité, la pugnacité, la volonté, la cohésion et enfin nos recherches concernant la Loi Montagne, le fait que Régusse fasse partie d'une zone de revitalisation, ces éléments ont permis la victoire et quelle belle victoire. La survie de Régusse à travers notre école!

Un grand merci de nouveau à l'ensemble des personnes qui nous ont soutenu et courage pour ceux qui mènent un combat comme le notre : ne rien lâcher !



Franck, parent d'élève à Régusse, mobilisé pour l'ouverture de la classe.



Action

Direction école

Le SNUipp-FSU consulte, rassemble et agit.

Alors que cette rentrée est marquée par la suppression de l'aide administrative, le SNUipp-FSU a lancé plusieurs initiatives : sondages auprès des directrices et directeurs, interpellation de l'IA, réunion de la « commission direction » du syndicat (ouverte à l'ensemble des syndiqué-es), rassemblement devant la préfecture du Var le 4 octobre contre la suppression des contrats aidés suivi d'une délégation reçue par l'IA et les représentants de la préfecture et de la Direccte. Et enfin invitation

aux autres organisations syndicales afin de construire ensemble les actions nécessaires.

La question de la direction et du fonctionnement de l'école concerne toute la profession. Ne laissons pas ce maillon essentiel se déliter sous le poids des injonctions administratives, tellement éloignées parfois de notre métier et des missions qui nous sont confiées.

Avec le SNUipp-FSU, échangeons, rassemblons et agissons !



Action

Renouvellement des PPMS

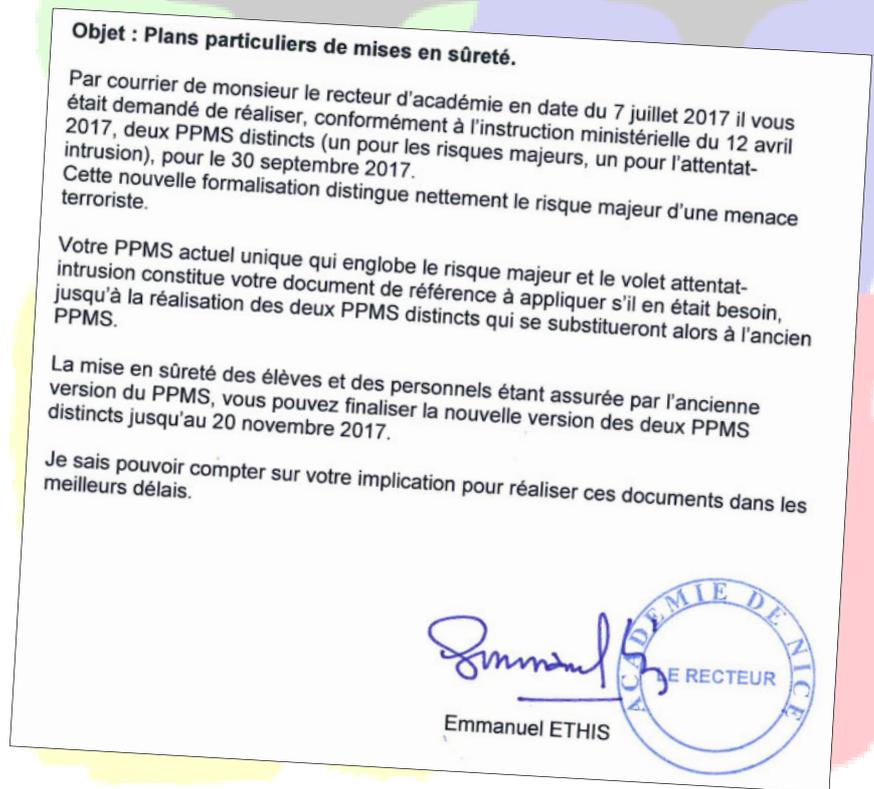
Le SNUipp-FSU obtient le report de la date butoir .

De nombreuses écoles ont sollicité le SNUipp-FSU à la réception d'une demande institutionnelle leur demandant de renvoyer, avant le 30 septembre, deux nouveaux PPMS : Un intitulé "risques majeurs" et l'autre intitulé "attentats-intrusions".

Au moment où l'aide à la direction d'école est supprimée, où les personnels en charge de la direction d'école sont énormément sollicités (période de rentrée scolaire), le SNUipp-FSU a donc interpellé l'Inspecteur D'Académie afin de demander le report de la date butoir après les vacances de la Toussaint. Cette demande tenait évidemment compte qu'un PPMS a été rédigé l'an dernier par les équipes pédagogiques et que, par conséquent, la sécurité dans les écoles est assurée.

Le SNUipp-FSU a été écouté. C'est par courrier que le recteur a signifié aux écoles que les remontées étaient repoussées au 20 novembre..

Soyons unis et solidaires. Faisons entendre la voix du terrain, avec notre outil syndical commun : le SNUipp-FSU !



Retraités-es

Les retraité-es dans l'action

Mobilisé-es aux côté des actions dans chaque mouvement social, les retraité-es ont fait entendre leurs voix les 28 septembre et 17 octobre dernier aussi.



Dans sa volonté de baisser le coût du travail, le Président de la République veut donner l'illusion de donner du pouvoir d'achat aux salariés, en supprimant les cotisations maladies et chômage, pour prendre dans la poche des retraités, en dynamitant le régime solidaire de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage.

C'est aussi un coup sans précédent qu'il veut porter contre la majorité des retraités avec l'augmentation de 1,7 point de la CSG : cette mesure atteindra les pensions mensuelles au-dessus de 1197€ et 1837€ pour un couple. Serions-nous riches avec 1200€ de retraite ? Non !

Il aurait pu faire un autre choix : augmenter le Smic ou décider d'organiser des négociations salariales dans les branches. Alors que des milliards continuent à être distribués, principalement aux grandes entreprises, sans aucun effet sur l'emploi, ou que la fraude et l'évasion fiscales privent le budget de l'Etat de près de

150 milliards, le Président ne montre aucune volonté de s'attaquer aux paradis fiscaux et aux multiples cadeaux aux plus riches. Le nouveau coup porté au pouvoir d'achat des retraités sera important : de 6,6 % à 8,3 % (+ 25,76 % d'augmentation du taux de la CSG !).

Prendre dans la poche des retraités pour donner aux salariés, c'est vouloir ignorer que les retraité-es contribuent déjà largement, quand ils le peuvent, aux dépenses de leurs enfants et petits-enfants. **Mais c'est aussi, de la manière la plus odieuse, vouloir opposer les jeunes, les salariés aux retraités. Non les retraités ne sont pas des nantis !**

Le Premier Ministre veut rassurer les retraités en leur annonçant une baisse de la taxe d'habitation. Il s'agit d'une mesure démagogique non financée car l'Etat, depuis longtemps, ne compense plus réellement les conséquences de ses propres décisions. Ces exonérations de taxe d'habitation accentueront les difficultés des Collectivités locales pour assurer les services publics répondant aux besoins de la population, dont les retraités. L'intersyndicale des retraités du Var (CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU, FGR-FP LSR, Solidaires) est bien décidée à mobiliser les retraités pour défendre leur pouvoir d'achat, défendre la Sécurité sociale à laquelle nous sommes tous si attachés. Elle a appelé les retraités à participer aux manifestations du 28 septembre dernier.

Le 17 octobre, c'est la Section Fédérale des retraités-es du Var a invité à participer au colloque qu'elle organise à Toulon, conjointement avec les autres organisations varoises, sur la place des retraités dans la société.

Action

Contrats aidés : le SNUipp-FSU dans l'action

Initiatives nationales et rassemblement le 4 octobre à Toulon, ça bouge !

A l'appel de la FSU, dans le cadre de la semaine d'action contre la précarité, nous étions une bonne cinquantaine mercredi après-midi devant la Préfecture, mobilisés contre la suppression des postes d'EVS et plus généralement pour dénoncer les conditions d'emploi dans l'Education nationale.

Une délégation FSU composée du SNES, du SNUipp et du SNUEP a été reçue en préfecture par une chef de cabinet du Préfet, l'Inspecteur d'académie et le directeur de la DIRECCTE (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

Les points qui ont été abordés sont : le non renouvellement des EVS dans les écoles qui crée des problèmes de fonctionnement, notamment par rapport à la direction et qui constitue un des plus gros plans sociaux de l'année (rappel : 23000 pour le territoire, 312 pour le Var). La FSU a rappelé que ces personnels précaires sont souvent les plus fragiles et qu'encore une fois, ce sont les femmes qui sont le plus touchées.

Nous sommes également intervenus sur le retard inacceptable de paiement du salaire du mois de septembre. Il nous a été répondu que ce retard était dû au non renouvellement des 5 CUI du lycée Jean Moulin de Draguignan. Face à ce problème non anticipé, l'administration a finalement obtenu du Préfet de Région



une dérogation de renouvellement pour ces 5 agents !

En ce qui concerne les renouvellements, il y a 2 possibilités:

- Soit les conditions personnelles par exemple la très grande difficulté (chômeurs de très longue durée, travailleurs handicapés et personnes de plus de 57 ans)
- soit le type de poste. Dans l'Education nationale c'est le type de poste qui est retenu comme critère de renouvellement et donc uniquement les AVS, aucun CUI aide à la direction ne sera renouvelé.

Dans tous les cas, ne restez pas isolé-es. Rejoignez le SNUipp-FSU et participez aux mobilisations.



**JOUAS
Isabelle**
Adjointe
Mater Font Pré
TOULON



**GENIN
Valérie**
A.V.S.
Elem Carnot
Toulon

**CAPL
Psy-ÉN**

**Élections professionnelles
du 28 novembre 2017**

**Conforter le nouveau statut,
faire respecter nos droits !**

VOTEZ



**SNUipp
FSU**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail. On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

08-nov	HORS DE FRANCE	Elem. Carnot Toulon
15-nov	CUERS	Elem. Jean Jaures 1
15-nov	Préparation L.A. DIR.	SNUipp
22-nov	TRANS	Elem. Moulin 9h-12h
22-nov	PERMUTATIONS	SNUipp
28/11	LA LONDE	Elem. 17h-20h
06-déc	FREJUS	Elem. Eucalyptus 9h-12h
13-déc	ROCBARON	Elem. Gueit 9h 12h
20-déc	LA VALETTE	Elem. Ronsard 9h-12h
17-janv	BRUE AURIAC	Primaire 9h 12h
24-janv	LA GARDE	Maternelle Mignone 9h-12h
30/01	LA SEYNE	Maternelle Vaillant 17h 20h
07-févr	FREJUS	Elem. Aurélien 9h 12h
14-févr	LA CADIERE	Maternelle 9h 12h
21-févr	LE MUY	Elem. la Peyroua 9h 12h
21-mars	TOULON	Elem. La Florane 9H 12H
04-avr	BARGEMON	Primaire 9H 12H
18-avr	LA SEYNE	Elem. Aubrac 9h 12h
16-mai	ROQUEBRUNE	Maternelle Bouverie 9h/12h
23-mai	ENTRECASEAUX	Elem. 9h-12h
29-mai	HYERES	Elem. Excelsior 17h 20h
06-juin	ROUGIERS	Salle des fêtes 9h 12h
13-juin	TOULON	Elem. Valbertrand 9h 12h

**A communiquer
aux parents
si RISTT temps de classe**

**A envoyer à l' IEN
48 heures avant la réunion
si RISTT temps de classe**

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014).
Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous.
Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi- journées par an.
Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le mercredi.....
Votre enfant n'aura donc pas classe ce matin-là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre à l' IEN

NOM / Prénom :
Ecole :

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale,
Circonscription de

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU, le à

Date, Signature

Stage retraite le 23/11

Inscrivez un mois avant auprès de votre IEN et dès à présent par email auprès du SNUipp-FSU.

Promotions 2017/2018

**Mise en place chaotique des nouvelles modalités.
La CAPD prévue le 7 novembre risque d'être repoussée.**

**MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Alors que la CAPD est prévue le 7 novembre, aucun document préparatoire n'est disponible pour le moment.

Jusqu'à présent, des premiers reclassements ont été effectués dans la nouvelle grille d'échelons (hors classe et reclassements automatiques sans passage par la CAPD).

Cependant, la mise à jour du logiciel de l'administration n'a toujours pas été faite : ce dernier est encore configuré pour des promotions en trois cadences (Grand Choix, Choix, Ancienneté) comme dans les anciennes grilles d'avancement.

Pour le passage au 7ème et au 9ème échelon, nous sommes encore en année transitoire et par

conséquent, il y aura deux "générations" : ceux qui ont eu l'an passé un RDV de carrière et ceux qui n'en ont pas eu puisque leur inspection était récente (moins de 2 ans).

Pour cette année, le calcul pour le tiers des personnels ayant une accélération de carrière selon les nouvelles modalités se fera en fonction d'un barème similaire à celui utilisé pour les promotions auparavant.

N'hésitez pas à solliciter le SNUipp-FSU pour toutes vos questions.

Concernant votre situation, remplissez votre fiche de contrôle syndical en ligne en vous rendant sur le site :

<http://e-promotions.snuipp.fr/83>

Action

Formations spécialisées

Aucun départ varois en stage spécialisé d'initiative nationale : de qui se moque-t-on ?

Alors qu'un groupe de travail paritaire s'est tenu le 22 septembre dernier afin d'examiner les candidatures pour un départ en stage spécialisé d'initiative nationale, la DSDEN a informé par la suite qu'aucun départ n'aurait lieu cette année.

En l'absence de réels critères élaborant un barème équitable et transparent, le SNUipp-FSU avait refusé de voir les demandes classées par ordre de "priorité". Au regard des carences de formation dans le spécialisé, conséquence directe de la faiblesse du nombre de départs en formation CAPASH comme CAPPEI, le SNUipp-FSU a demandé que les 56 candidatures soient retenues et que les collègues puissent ainsi accéder à ces formations dont la

durée varie entre une et trois semaines.

Vos élu-es SNUipp-FSU continueront à dénoncer les carences de formation initiale comme continue dans tous les domaines. Pour nous, les budgets doivent être à la hauteur des besoins de l'Ecole.

Là, encore, chacun d'entre nous pourra mesurer le décalage entre les discours et les actes. Il est primordial que nous puissions peser sur la constitution du budget 2018 afin d'avoir un service public d'Education Nationale à hauteur des besoins.



